



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	15	06.04	23
----	----	-------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de
Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la
Région de Bar sur
Aube

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix-huit heures trente, les Membres du conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 31/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, président.

Etaient présents : BAUDIN Claudine, BOCQUET Evelyne, BORDE Odile, CAILLET Laurence, DOS SANTOS Marinette, DANGIN Anita, GAGNANT Thomas, GERARD Valérie, HUBAIL Claudine, LEGER Walter, LORIN Thierry, MARY Pierre, MENNETRIER Alain, PICOD Gérard, PROVIN Emmanuel, RENARD Régis, RIGOLLOT Marie-Noëlle, VAIRELLES Mickaël, VAN-RYSEGHEM Isabelle, VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne, JOBERT Didier, BORDE Philippe, BOUR Patrice, ANTOINE Fabrice, PETIOT Claude, BARBIEUX Philippe

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 50
Nombre de
conseillers en
exercice : 50

Date de
convocation :
31 mars 2023

Mandat de procuration : AUBRY Michel à BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick à GERARD Valérie, CRESPIEN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès à WOJTYNA Lucienne, DEREPAIS Martine à PICOD Gérard, DESCHARMES Michel à BORDE Odile, HACKEL Claude à RENARD Régis, INGELAERE Raynald à PETIOT Claude, MAITRE Pierre-Frédéric à BORDE Philippe, NOBLOT Christophe à JOBERT Didier, PIOT Bernard à RIGOLLOT Marie-Noëlle, VERVISCH Karine à BOCQUET Evelyne, NICOLO Denis à LEGER Walter

Absents : CLAYES TAHKBARI Katty, DEROZIERES Jean-Luc, FATES Hervé, GATINOIS Michel, MARY Patrick, PETIT Pascale, YOT Olivier, LELUBRE David, HENQUINBRANT Olivier, GAUCHER Guillaume, LEMOINE Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....27
Absents ayant donné mandat de procuration.....12
Absents.....11
Votants.....39

OBJET : BUDGET GENERAL : BUDGET PRIMITIF 2023

Pour : 39	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
	aucun	aucun	aucun

Rapporteur : Marie-Noëlle RIGOLLOT, 1^{ère} Vice-Présidente

Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **6 236 953.92 €** en intégrant :

- des dotations aux amortissements à hauteur de 493 011.28 €
- Un virement à la section d'investissement de 1 710 000 €.
- Un virement au budget activité économiques pour 1 035 000 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **12 160 942.66 €** dont :

- 27 272.27 € de dépenses imprévues
- 143 924.01 € d'opération d'ordre
- 176 746.38 € de remboursement du capital de la dette ;
- 40 000 € pour des frais d'études
- 53 000 € pour le versement de subventions d'équipement (fibre optique, participation à différents projets des communes)
- 110 000 € pour la réalisation de 12 circuits de randonnée pédestre et d'un topoguide Côte des Bar
- 160 000 € pour l'aménagement du kiosque de la mobilité
- 100 000 € pour la réhabilitation du parking du lycée
- 158 000 € pour l'acquisition d'un véhicule sur le transport à la demande, des trottinettes et vélos électriques pour le kiosque de la mobilité
- 10 800 000 € pour la reconstruction des gymnases de la cité scolaire
- 5 000 € pour les immobilisations reçues en affectation
- 2 000 € pour les autres immobilisations financières

La commission des finances lors de la réunion du 28 mars 2023 a émis un avis favorable.

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2023 du budget général.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,



Monsieur LEGER Walter

Pour extrait conforme,
Affiché le 6 avril 2023

Philippe BORDE,

Président

